



SWEDISH
PENSIONS AGENCY



Association Européenne des Institutions Paritaires
European Association of Paritarian Institutions

Communiqué de presse

Lancement du projet pilote de système européen de suivi des pensions (ETS - European Tracking System on Pensions)

Dans les 3 prochaines années, la Commission européenne va investir 1,7 million d'euros dans le projet.

Un consortium d'acteurs européens expérimentés dans le domaine des pensions a accepté le défi de la Commission européenne de développer un projet pilote de système européen de suivi des pensions.

La Commission européenne a demandé que soit développé un système transfrontalier de suivi des pensions en ligne. Ce système doit permettre aux personnes qui ont travaillé dans l'UE de suivre les droits de pension qu'elles se sont constitués au cours de leur carrière dans différents États membres et régimes.

Dans les 3 prochaines années, la Commission européenne va investir 1,7 million d'euros dans le projet. Il s'inscrit dans le prolongement de l'ancien projet TTYPE (Track and Trace Your Pension in Europe). Le projet TTYPE s'est déroulé de juin 2013 à juin 2016 et a permis de concevoir l'éventuel projet, de formuler des recommandations et d'élaborer un business plan pour un système européen de suivi des pensions.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le consortium développe le projet pilote de système européen de suivi des pensions en se basant sur une marque qui existait déjà : www.findyourpension.eu. Depuis 2011, ce site Internet aide les chercheurs qui ont travaillé dans plusieurs pays à s'y retrouver en ce qui concerne leurs différents droits de pension.

Dans un premier temps (projet pilote), l'ETS donnera des informations générales sur le paysage des pensions dans un grand nombre de pays européens et aidera les travailleurs mobiles à trouver leurs prestataires de pension dans au moins 5 États membres. L'objectif principal de ce projet est de donner aux travailleurs transfrontaliers et à d'autres travailleurs qui sont professionnellement

mobiles un aperçu de leur situation en matière de pension. Pour ce faire, la création par l'intermédiaire de l'ETS des interfaces et de la base technique permettant de montrer quels droits de pension ont été constitués fera partie intégrante du projet sous la forme d'une preuve de concept.

L'objectif est de lancer progressivement le service et, une fois le projet pilote achevé, de raccorder à la plateforme le plus de systèmes de suivi nationaux et de prestataires de pension possibles.

Les membres du consortium sont :

- Systèmes nationaux de suivi des pensions :
 - Sigedis (Belgique),
 - Minpension.se (Suède) ;
- Organismes et prestataires de pension :
 - APG (Pays-Bas),
 - Service fédéral des Pensions (Belgique),
 - Agence suédoise pour les pensions (Pensionsmyndigheten) (Suède),
 - PGGM (Pays-Bas),
 - Versorgungsanstalt des Bundes und der Länder (VBL, Allemagne) ;
- Association :
 - European Association of Paritarian Institutions (AEIP).

Au sujet de Sigedis

Sigedis est une association publique sans but lucratif fondée en 2006 par les organismes de sécurité sociale. L'asbl joue un rôle unique en proposant un « one-stop-data source » et en offrant des solutions intégrées à tous ceux qui ont besoin de données relatives à l'identification de personnes, la carrière et les pensions.

Sigedis propose des données complètes, fiables et de qualité qui peuvent facilement être utilisées par n'importe quel utilisateur individuel ou utilisateur professionnel: de l'échange structuré de données à des applications en ligne pour le citoyen, telles que [mycareer.be](#) et [mypension.be](#), en passant par des algorithmes permettant l'envoi de réponses automatiques.

Sigedis offre également un soutien technique au réseau de la sécurité sociale. Grâce à leur expertise dans les services liés aux données, ils aident leurs institutions partenaires à offrir de meilleurs services et à informer les citoyens de manière efficace. Sigedis joue ainsi un rôle moteur dans le développement de solutions d'e-gouvernement, qui sont parmi les solutions les plus efficaces et transparentes en Europe.

Pour en savoir plus :

Service Communication

Adresse électronique : communication@sigedis.fgov.be

Minpension

Personne de contact

Anders Lundström

CEO

Tél. (bureau) : +46 8 522 785 44

GSM : +46 70 509 9844

Au sujet d'APG Groep NV

APG est le plus gros prestataire de pensions aux Pays-Bas. Ses quelques 3 000 collaborateurs fournissent des services de consultance aux dirigeants, de gestion des actifs, d'administration des pensions et de communication sur les pensions, ainsi que des services aux employeurs. APG fournit ces services au nom des fonds (de pension) dans les secteurs suivants : enseignement, pouvoirs publics, construction, nettoyage et nettoyage de vitres, associations de gestion de logements, énergie et entreprises d'utilité publique, entreprises de travail adapté et médecins

spécialistes. APG gère environ 485 milliards d'euros (août 2018) d'actifs de pension pour les fonds de pension de ces secteurs. APG œuvre pour environ 25 000 travailleurs et paie la pension d'une famille sur cinq aux Pays-Bas (environ 4,5 millions de participants). APG a des bureaux à Heerlen, Amsterdam, Bruxelles, New York et Hong Kong.

APG Groep NV

Dick Kors
Porte-parole
+31 6 34 020 751 / Adresse électronique : dick.kors@apg.nl

Vous pouvez retrouver ce communiqué de presse ainsi que d'autres actualités nous concernant sur notre page presse : <https://www.apg.nl/nl/nieuws>

Au sujet du Service fédéral des Pensions

Le Service fédéral des Pensions (SFP) :

- informe au sujet des pensions par l'intermédiaire de différents canaux ;
- calcule les pensions des salariés et des fonctionnaires, ainsi que le supplément de revenus garanti aux personnes âgées (GRAPA, garantie de revenus aux personnes âgées) ;
- paie les pensions des salariés, des fonctionnaires et des indépendants, ainsi que la garantie de revenus aux personnes âgées ;
- soutient activement la prise de décisions politiques.

Chaque année :

- le SFP paie 37 milliards d'euros à 2,35 millions de pensionnés, tant en Belgique qu'à l'étranger ;
- 800 000 citoyens appellent le Numéro spécial pensions gratuit ;
- 174 000 (futurs) pensionnés se rendent dans un Pointpensions ;
- 2,5 million de citoyens intéressés surfent sur le site Internet du SFP ;
- 1,5 million de visiteurs uniques (2018) consultent leur dossier de pension en ligne sur www.mypension.be ;
- le SFP reçoit plus de 170 000 courriers et courriels contenant des demandes d'informations.

Pour en savoir plus :

Service Communication

Adresse électronique : Communication.Communicatie@sfpd.fgov.be

Au sujet de l'Agence suédoise pour les pensions (Pensionsmyndigheten) :

L'Agence suédoise pour les pensions (Pensionsmyndigheten) gère, calcule et paie la pension légale suédoise. Nous délivrons également aux citoyens des informations générales et spécifiques sur la pension complète. Tous les ans, nous payons environ 30 milliards d'euros à 2,2 millions de pensionnés et nous gérons plus de 800 000 attributions de fonds. L'Agence suédoise pour les pensions emploie 1 100 personnes en Suède sur 8 sites. Nous simplifions les pensions pour que les gens puissent vivre leur vie au quotidien.

<https://www.pensionsmyndigheten.se/>

Pour en savoir plus :

Attaché de presse

Johan E. Andersson

johan.e.andersson@pensionsmyndigheten.se

+46 104542163

Au sujet de PGGM

PGGM est un prestataire de services coopératif pour les fonds de pension néerlandais. PGGM fournit aux clients institutionnels les services suivants : gestion des actifs, gestion des fonds de pension, conseils politiques et soutien au management. Le 30 juin 2018, PGGM gérait 215 milliards d'actifs et les pensions de 4,2 millions de participants. Près de 750 000 personnes actives dans le système de santé néerlandais sont affiliées à PGGM & co, notre organisation destinée aux membres. Seul ou en coopération avec des partenaires stratégiques, PGGM développe des solutions d'avenir en associant les pensions, les soins de santé, le logement et le travail.

Pour en savoir plus :

PGGM Corporate Communication

Maurice Wilbrink

maurice.wilbrink@pggm.nl

+31 (0)30 277 97 35

www.pggm.nl

[@PGGMnieuws](https://twitter.com/PGGMnieuws)

Au sujet de la VBL

La Versorgungsanstalt des Bundes und der Länder (VBL) est chargée des pensions sectorielles du secteur public depuis 80 ans déjà. Il s'agit du plus grand fournisseur de pensions complémentaires en Allemagne. Les pensions sectorielles sont basées sur des conventions collectives de travail entre les employeurs et les syndicats.

Actuellement, environ 5 300 employeurs participants et près de 4,6 millions de travailleurs assurés utilisent les services de la VBL. C'est l'un des plus grands investisseurs institutionnels de capitaux en Allemagne.

Plus d'1,3 million de pensionnés perçoivent une pension complémentaire de VBL en plus de leur pension légale. VBL paie chaque année environ 5,1 milliards de pensions complémentaires.

C'est le premier interlocuteur du secteur public en matière de pensions sectorielles. Cet organisme conseille et informe tant les travailleurs et les pensionnés que les employeurs. En tant qu'organisme public, VBL ne facture ni commission ni frais de vente. Ses clients paient donc moins de frais administratifs qu'à l'accoutumée.

Pour en savoir plus :

Thomas Jahn

Porte-parole de VBL

Tél. : +49 (0)721 155-1268

Fax : +49 (0)721 155-1500

Adresse électronique : pressestelle@vbl.de

www.vbl.de

Au sujet de l'AEIP

L'European Association of Paritarian Institutions (AEIP) a été fondée en 1996 et est basée à Bruxelles. Ce lobby représente les organismes de protection sociale qui ont été fondés par les employeurs et les syndicats et qu'ils gèrent conjointement dans le cadre de conventions collectives.

Dans le contexte de la protection sociale, la coopération paritaire est une sorte d'auto-organisation des relations sociales. Cette auto-organisation conduit, sur la base de négociations égales, à des accords aussi contraignants pour les employeurs que pour les syndicats. Ce type d'auto-organisation va de la négociation paritaire à la gestion paritaire et aboutit à différents types d'accords, du choix d'une certaine forme de protection à la création d'un organisme paritaire.

L'association compte 20 membres associés et affiliés, tous à la tête d'organismes de protection sociale de taille moyenne à grande de 12 pays européens, ainsi que 13 membres de la task force de 3 pays européens. Tous les membres de l'AEIP sont des organisations sans but lucratif. Par l'intermédiaire de groupes de travail spécialisés, l'AEIP travaille principalement sur les régimes de pension coordonnés par l'UE, les fonds de pension, les soins de santé, les régimes de chômage et de prévoyance, les congés payés et la santé et la sécurité au travail. Outre leur rôle de prestataires de protection sociale sans but lucratif, les membres de l'AEIP sont également des investisseurs institutionnels à long terme. L'AEIP représente les valeurs et les intérêts de ses membres au niveau des institutions européennes et internationales.

www.aeip.net

Pour en savoir plus :

AEIP Policy Advisor on Pension & Financial Affairs

Christos Louvaris Fasois

christos.louvaris@aeip.net

+32 2 233 54 23